

**Plan d'évaluation
ministériel d'ISDE**
de 2025-2026 à 2029-2030

**Direction générale
de la vérification et
de l'évaluation**

Juin 2025

Tables de matières



Note de confirmation de l'administrateur général	3	«««	»»»	4	Contexte ministériel Priorités du gouvernement et des ministères Rôle de l'évaluation et de la gouvernance
Évaluations Complétés en 2024-2025 Sommaire et constatations Faits saillants des constats	5	«««	»»»	6	Plan d'évaluation ministériel de 2025-2026 à 2029-2030 Plan d'évaluation quinquennal
Évaluations prévues en 2025-2026 Évaluations en 2025-26	7	«««	»»»	8	Annexes Annexe A: Calendrier d'évaluations quinquennal Annexe B: Portée d'évaluation selon les principales responsabilités du CMR



Note de confirmation de l'administrateur général

Message à l'intention du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

J'approuve le plan d'évaluation ministériel d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour les exercices de 2025-2026 à 2029-2030, que je présente au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor.

Je confirme que ce plan d'évaluation ministériel :

- prévoit les évaluations de tous les programmes permanents de subventions et de contributions dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans s'élèvent à cinq millions de dollars ou plus par année au moins une fois tous les cinq ans, conformément aux exigences de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP);
- répond aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations;
- appuie les exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens d'alignement des ressources.

Je veillerai à ce que le plan soit mis à jour chaque année et à ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada soit informé de sa mise en œuvre, au besoin.



Philip Jennings
Sous-ministre
Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Contexte ministériel

Priorités du gouvernement et des ministères

Le Ministère continuera de travailler avec le portefeuille d’ISDE et d’autres partenaires fédéraux pour soutenir l’innovation canadienne en favorisant une croissance économique concurrentielle, durable et inclusive. Les efforts d’ISDE se concentrent sur l’amélioration des conditions d’investissement, le soutien à la science, la croissance des petites et moyennes entreprises, le renforcement des capacités en matière de technologies et de procédés propres et durables, l’accroissement de la présence canadienne sur les marchés mondiaux, la promotion du tourisme et la création d’un marché efficace et concurrentiel. ISDE appuiera ces efforts en continuant de travailler avec des partenaires dans les domaines suivants :

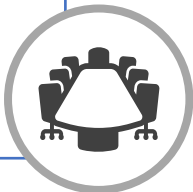
Plan ministériel d’ISDE de 2025-2026



Rôle de l’évaluation et de la gouvernance

La fonction d’évaluation à ISDE contribue aux exercices de production de rapports ministériels comme le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels; éclaire les décisions concernant les ressources, les améliorations et le renouvellement des programmes en effectuant des évaluations objectives fondées sur des données probantes des dépenses liées aux programmes ministériels; et appuie les présentations au Conseil du Trésor et les mémoires au Cabinet.

Le **Comité de la haute direction** (CHD) est l’organe consultatif chargé de superviser la fonction de mesure et d’évaluation du rendement d’ISDE. Le sous-ministre est responsable en dernier ressort de l’approbation des évaluations.



Le **chef de l’évaluation** (également le directeur général de la Direction générale de la vérification et de l’évaluation) est responsable de la fonction d’évaluation et relève directement du sous-ministre.



Le **directeur de l’évaluation** appuie le chef de l’évaluation en dirigeant la fonction d’évaluation.



Évaluations Complétées en 2024-2025

Sommaire et Constatations

La Direction de l'évaluation a mené **quatre** évaluations dirigées par ISDE en 2024-2025, dont une a été approuvée et **trois** seront approuvées à l'été 2025. ISDE a appuyé **une** évaluation horizontale dirigée par Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Évaluations traditionnelles

- 1. Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) Volets 1 et 2
- 2. Fonds pour les femmes en entrepreneuriat - Initiatives livrés par les Agences de développement régional (ADR)
- 3. Fonds Canadiens pour l'innovation (FCI)

Évaluations Thématiques

- 1. Fonds pour la large bande universelle

Horizontal Évaluations

- 1. Programme compétences numériques pour les jeunes- dirigé par EDSC sous l'évaluation horizontal de la Stratégie emploi jeunesse.

100 %

des évaluations ont inclus des conclusions ou des recommandations liées à l'ACS Plus et à l'EDI.



21

Leçons retenues

2

Recommandations

1

Meilleure pratique



Faits saillants des constats

Des rôles et des responsabilités clairs entre les intervenants lors de la conception du programme favorisent une meilleure coordination et une utilisation plus efficace des ressources, conduisant à une plus grande cohérence dans la mise en œuvre du programme.

Des programmes adaptés pour répondre aux divers besoins des groupes et des régions en quête d'équité partout au Canada améliore la qualité et la portée des services à l'échelle du pays.

L'adoption de processus numériques et automatisés intégrés à la conception du programme facilite une mise en œuvre plus efficace et efficiente du programme, minimise la charge administrative, est associée à une meilleure expérience client et permet une surveillance et un suivi des données en temps réel.

Les partenaires et une représentation régionale soutiennent un accès accru et une mise en œuvre plus flexible des programmes pour mieux répondre aux besoins locaux.

Plan d'évaluation ministériel de 2025-2026 à 2029-2030

Le Plan d'évaluation ministériel (PEM) constitue un outil d'information et de gestion qui reflète les résultats de l'exercice annuel de planification de l'évaluation d'ISDE. La Politique sur les résultats exige que les administrateurs généraux approuvent chaque année un PEM quinquennal et le transmettent au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Le PEM offre également des occasions d'aider l'administrateur général à s'assurer que l'information sur les programmes du Ministère est disponible pour éclairer l'élaboration des politiques et des programmes ainsi que la prise de décisions. Il comprend **100 %** de toutes les évaluations requises en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans les présentations au CT.

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation (DGVE) d'ISDE met en œuvre l'approche suivante dans le cadre de son exercice annuel de planification de l'évaluation afin de déterminer la portée globale de l'évaluation des dépenses ministérielles :

1

Collecte de renseignements sur l'univers de l'évaluation

L'univers de tous les programmes et secteurs de dépenses possibles susceptibles de faire l'objet d'une évaluation au cours des cinq prochains exercices est tiré du Cadre ministériel des résultats (CMR) et du répertoire des programmes dans le but de déterminer la portée de l'évaluation. L'univers de l'évaluation tient compte de toutes les dépenses ministérielles.

2

Déterminer toutes les évaluations obligatoires et discrétionnaires

Les évaluations obligatoires sont déterminées conformément aux exigences d'évaluation énoncées dans la Politique sur les résultats. La planification annuelle des évaluations tient également compte de facteurs de risque comme les priorités ministérielles, l'importance relative du programme, les besoins d'information des intervenants et le calendrier optimal des évaluations.

3

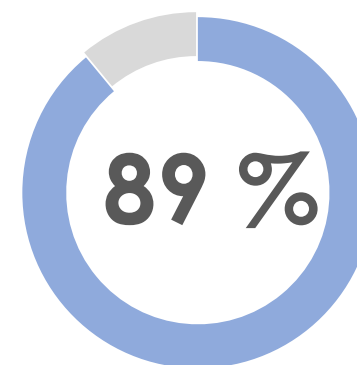
Mener des consultations ministérielles annuelles

Des consultations ont lieu au niveau des directeurs généraux pour discuter des besoins, du calendrier et des approches novatrices, comme les évaluations thématiques, ainsi qu'avec les chefs de secteur pour valider les risques, les priorités et les évaluations prévues. La Direction de la vérification interne est également consultée pour évaluer la portée globale du programme.

Plan d'évaluation quinquennal

La Direction prévoit **25** évaluations de programmes entre 2025-2026 et 2029-2030 en ce qui concerne les **3** principales responsabilités du Ministère. Le calendrier complet de l'évaluation quinquennale se trouve à l'[annexe A](#) et la couverture relative au CMR se trouve à l'[annexe B](#).

Le calendrier d'évaluation quinquennal comprend **20** évaluations obligatoires visant à satisfaire aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou des présentations au Conseil du Trésor (CT), et **5** évaluations discrétionnaires qui sont exemptées des exigences en matière d'évaluation prévues dans la *Politique sur les résultats*. Des **25** évaluations prévues de 2025-2026 à 2029-2030, les consultations ministérielles ont permis de cerner deux évaluations thématiques intégrant une approche de regroupement des programmes ou une approche ciblée axée sur les principaux secteurs de programme.



des dépenses totales prévues d'ISDE sont couvertes dans les évaluations prévues de 2025-2026 à 2029-2030.

Évaluations prévues en 2025-2026

Trois évaluations et deux analyses de l'évaluabilité pour déterminer la portée sont prévues en 2025-2026. Ces évaluations comprennent les suivantes :

Évaluations traditionnelles

3

- Stratégie pancanadienne en matière d'IA 2.0 (suite de 2024-2025)
- Grappes d'innovation mondiales
- Initiatives de soutien aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat*
 - * Peut comprendre les éléments suivants :
 - Programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat
 - Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat
 - Programme pour l'entrepreneuriat des communautés 2ELGBTQI+

Évaluations de l'évaluabilité

2

- Grappes d'innovation mondiales
- Fonds stratégique pour l'innovation

Collaborations

Les engagements avec les agences de développement régional et d'autres ministères gouvernementaux sur les évaluations horizontales se poursuivront. La direction maintiendra les engagements avec le secteur de la gestion d'entreprise d'ISED, le groupe d'intégration de l'innovation et des politiques sur la mesure de la performance et le bureau des données principales sur les objectifs et initiatives communs.

Réponse et plans d'action de la direction

La DGVE continuera de faire le suivi de la **réponse et des plans d'action de la direction** (RPAD) afin de s'assurer que les recommandations découlant de l'évaluation ont été mises en œuvre dans les délais prévus.

État des recommandations de la RPAD émises en 2024-2025 (au 31 mars 2025) :

5

Recommandation fermée en 2024-2025.



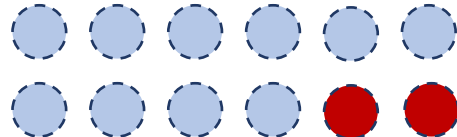
17

Recommandations ouvertes pour 2025-2026, sont à l'heure.



2

Recommandations ouvertes pour 2025-2026, sont en retard ou prolongés.



La Direction de l'évaluation poursuivra ses travaux à l'égard des mesures suivantes en 2025-2026 :

Recommandations relatives à l'évaluation neutre : La fonction d'évaluation fait l'objet d'un **examen neutre tous les cinq ans** et les administrateurs généraux font le suivi de la mise en œuvre des exigences en matière d'évaluation de la *Politique sur les résultats*. L'évaluation externe a pris fin en mars 2024. La DGVE a complété 4 des 5 recommandations, avec une qui progresse.



1) L'examen par les pairs, 2) les conclusions préliminaires et 3) le partage des meilleures pratiques et des leçons apprises a été intégrés aux plans des projet d'évaluation ; 4) des questions stratégiques plus larges ont été examinées au cours du processus de consultation du Plan et deviendront une partie permanente du processus.

Visualisation des données : Les rapports d'évaluation et les sommaires d'évaluation continuent de tirer parti des techniques de visualisation des données afin d'améliorer la compréhension et la lisibilité. La Direction de l'évaluation a élaboré un guide stylistique pour les rapports d'évaluation, qui favorisera l'uniformité et appuiera les nouveaux membres de l'équipe. La Direction a fait part de ses pratiques exemplaires à la Société canadienne d'évaluation.



Évaluations de l'évaluabilité et consultations : La Direction cherchera à collaborer avec les programmes et les secteurs ou continuera à le faire pour éclairer l'évaluabilité du Fonds stratégique pour l'innovation, des grappes d'innovation mondiales et du Fonds stratégique des sciences, qui ont intégré de nombreux programmes évalués précédemment dans le cadre du PEM à des programmes plus importants. Cela aidera à atténuer la charge de travail et à déterminer l'état de préparation à l'évaluation, l'approche possible et la disponibilité des données.



Évaluation assistée par l'intelligence artificielle (IA) : Les évaluations continueront d'explorer l'utilisation accrue de l'IA pour appuyer la planification et la réalisation des évaluations afin d'en faciliter l'efficacité. Il s'agit notamment de recherches préliminaires sur les programmes et les domaines d'expertises, d'analyses documentaires et de transcriptions d'entrevues.



Annexe A : Calendrier d'évaluations quinquennal

Année		Évaluation	Obligatoire (LGFP ou présentation au CT)	Discretionnaire (requis par le programme)	Évaluation horizontale
2025-2026	1	Fondation canadienne pour l'innovation (suite de 2024-2025)	X		
	2	Stratégie pancanadienne en matière d'IA 2.0 (suite de 2024-2025)	X		
	3	Initiatives de soutien aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat*	X		
	4	Grappes d'innovation mondiales	X		
2026-2027	5	Fonds de recherche biomédicale du Canada et Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques – menés par ISDE	X		X
	6	Fonds stratégique pour l'innovation	X		
	7	Réseau d'innovation pour la cybersécurité	X		
	8	Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie (IPCI)	X		
2027-2028	9	Programme Ordinateurs pour les écoles et plus		X	
	10	Programme de stage Ordinateurs pour les écoles et plus	X		
	11	Initiative Familles branchées *Évaluation thématique		X	
	12	Fonds stratégique des sciences	X		
2028-2029	13	Direction générale de l'application numérique de la loi et du renseignement		X	
	14	Initiative canadienne de protection des consommateurs (ICPC)	X		
	15	NextStar Energy	X		
	16	Futurpreneur	X		
	17	Horizon Europe		X	
	18	CANARIE et	X		
	19	Stratégie sur l'infrastructure de recherche numérique *Évaluation thématique	X		
	20	Calcul pour l'intelligence artificielle		X	
	21	Préparation aux crises sanitaires Canada (PCSC)	X		
2029-2030	22	Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN)	X		
	23	Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle (ICSIA)	X		
	24	Compétences numériques pour les jeunes (volet de la Stratégie emploi et compétences jeunesse) – sous la responsabilité d'EDSC	X		X
	25	Fonds pour la large bande universelle	X		

* L'évaluation des initiatives de soutien aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat peut comprendre les éléments suivants :

- Programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat
- Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat
- Programme pour l'entrepreneuriat des communautés 2ELGBTQI+

Annexe B : Portée d'évaluation selon les principales responsabilités du CMR

Personnes, compétences et collectivités

Soutien aux entrepreneurs sous-représentés

- Initiatives de soutien aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat (2025-2026)
- Futurpreneur (2028-2029)
- Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (2029-2030)

Comblers le fossé numérique

- Programme Ordinateurs pour les écoles plus (2027-2028)
- Initiative Familles branchées (2027-2028)
- Fonds pour la large bande universelle (2029-2030)

Entreprises, investissement et croissance

Innovation commerciale

- Réseau d'innovation en cybersécurité (2026-2027)
- Fonds stratégique pour l'innovation (2026-2027)
- Initiative des grappes d'innovation mondiales (2026-2027)
- Perfectionnement des compétences pour l'industrie (2026-2027)
- NextStar Energy (2027-2028)
- Préparation aux crises sanitaires Canada (2028-2029)

Perfectionnement des talents

- Programme de stage Ordinateurs pour les écoles plus (2027-2028)
- Fonds stratégique des sciences* (2027-2028)
- Compétences numériques pour les jeunes (2029-2030)

Promotion et application du droit de la concurrence

- Bureau de la concurrence : Direction générale de l'application numérique de la loi et du renseignement (2027-2028)

Protection et promotion du marché

- Initiative canadienne de protection des consommateurs (2027-2028)

Science, technologies, recherche et commercialisation

Sciences et recherche

- Fondation canadienne pour l'innovation (2025-2026)
- Stratégie pancanadienne en matière d'IA 2.0 (2025-2026)
- Fonds de recherche biomédicale du Canada et Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques (2026-2027)
- Fonds stratégique des sciences* (2027-2028)
- CANARIE (2028-2029)
- Stratégie sur l'infrastructure de recherche numérique (2028-2029)
- Horizon Europe (2028-2029)
- Calcul pour l'intelligence artificielle (2028-2029)
- Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle (2029-2030)

* Le Fonds stratégique des sciences comprend des éléments relevant à la fois des programmes de science et de recherche et des programmes de développement des talents.